

Commissions parlementaires

Commission de l'économie et du travail

Consultation générale

Rapport du ministre du Travail sur la mise en œuvre de la Loi sur l'équité salariale

La Commission de l'économie et du travail est chargée de tenir des auditions publiques à compter du 19 février 2008 dans le cadre d'une consultation générale sur le document intitulé : « Rapport du ministre du Travail sur la mise en œuvre de la Loi sur l'équité salariale ». Ce document est disponible sur la page Web de la Commission à l'adresse www.assnat.qc.ca. Vous pouvez également l'obtenir en vous adressant à la secrétaire de la Commission.

Toute personne ou tout organisme souhaitant s'exprimer sur ce sujet doit transmettre un mémoire au Secrétaire des commissions au plus tard le 31 janvier 2008. La Commission choisira, parmi les personnes et les organismes qui auront fait parvenir un mémoire, ceux qu'elle entendra.

Les mémoires doivent être transmis en 25 exemplaires de format lettre. Ils doivent être accompagnés d'autant d'exemplaires d'un résumé de leur contenu. Les personnes et les organismes qui désirent que leur mémoire soit transmis à la Tribune de la presse doivent en faire parvenir 20 exemplaires supplémentaires. L'envoi par courriel d'une version électronique du mémoire serait également apprécié. Veuillez noter qu'à moins d'une décision contraire de la Commission, les mémoires seront rendus publics, de même que tous les renseignements personnels qu'ils contiendront et seront déposés sur la page Web de la Commission.

Enfin, veuillez noter que les dates de réception des mémoires ou de début des auditions pourraient être modifiées. Le cas échéant, l'information sera rendue publique dans le site Internet de l'Assemblée nationale et aucun autre avis ne sera publié dans les journaux.

Les mémoires, la correspondance et les demandes de renseignements doivent être adressées à : Mme Catherine Gréatas, secrétaire de la Commission de l'économie et du travail, édifice Pamphile-Le May, 1035, rue des parlementaires, 3^e étage, Québec (Québec) G1A 1A3.

Téléphone : 418 643-2722
Télécopieur : 418 643-0248
Courriel : cet@assnat.qc.ca

49213